

Compromis de vente date depassee

Par **serpico13**, le **22/07/2015** à **12:45**

Bjr je crois que j ai fais une grosse erreur j ai fait un compromis de vente pour l achat d un terrain et je devrais passer chez le notaire mais voilà je n avais mis aucune réserve sur le compromis car je pouvais acheter que si nous vendons notre maison d héritage et la sa foire totalement car l acheteur de notre maison nous balade et le temps passe que faire car si je dépasse les ddélais et si je n achète pas ce terrain je risque de payer 4000€de pénalités aidez moi svp.cordialement.